

Toutefois, bien qu'il n'eût rien à craindre, la vue de ces formidables animaux le fit frissonner, et il ferma les yeux.

— Jacques, dit Du Cantel à un individu qui se trouvait près de lui, traînez donc dehors les cadavres de ces terribles bêtes ; leur vue fait peur au petit.

Jacques, c'était le malheureux que Marie-Jeanne avait surpris broutant, pour apaiser sa faim, l'herbe des bois et qu'elle avait si à propos réconforté !

La famille, on le voit, s'augmentait peu à peu.

Bientôt elle allait devenir plus nombreuse, car Du Cantel devait se mettre en quête de tous les infortunés que les suppliciés laissaient privés d'appui et de secours.

Lorsque les enfants eurent reçu les soins que nécessitait leur état, que la blessure de Du Cantel eut été pansée, et que lui-même se fût un peu reposé des rudes efforts de cette nuit, on tint conseil pour arrêter une ligne de conduite.

— Notre première préoccupation commença du Cantel, doit être de nous procurer des vivres. Nous allons avoir de nombreuses bouches à nourrir, et il faut songer à satisfaire tous ces besoins. Jacques, vous êtes peu connu. Votre tête n'est pas mise à prix comme doit l'être la mienne à cette heure. Vous pouvez aller sans danger à Rouen et vous y procurer les objets qui nous sont nécessaires. Soyez prudent toutefois. Adressez-vous à plusieurs marchands et n'achetez à chacun que de petites quantités, pour ne pas éveiller les soupçons. Les bourgeois et les ouvriers rouennais nous sont du reste favorables. Ils sont aussi exaspérés que nous des mesures indignes dont nous sommes victimes, et de ce côté-là nous trouverons plutôt un appui et des secours que de l'hostilité et des poursuites. Le parlement lui-même est dit-on opposé aux mesures de rigueur qui couvrent en ce moment la Normandie de crimes et de deuil.

— Je puis partir tout de suite, dit Jacques ; mais de l'argent ?

— Voici trois pistoles. Il nous reste encore une petite ressource. C'est la fortune de nous tous ; car tout ce que je possède appartient à tous les proscrits.

— Monsieur Du Cantel, vous êtes aussi généreux que brave, et croyez bien que tout mon dévouement vous est acquis, à vous et à votre admirable femme à qui je dois la vie.

— Garde ton dévouement pour la cause commune, dit Du Cantel, qui prit ce ton de familiarité pour lui mieux marquer son amitié, car nous allons avoir des droits à défendre et des revendications à soutenir au péril de notre vie.

— Ma vie appartient à la cause que vous embrassez.

— C'est celle des manants et des bourgeois, celle du peuple depuis trop longtemps méprisé, torturé, exténué de charges, accablé de redevances, soumis à toutes les violences et à toutes les exactions. Ils l'ont voulu ! Ils n'ont laissé aux paysans que le désespoir, la ruine et la mort ; le paysan se lèvera et sa colère sera terrible !

— C'est bien parler ! et nous vous suivrons.

— Voilà le jour qui commence à poindre, pars immédiatement, prends des chemins détournés. Si sur la route tu rencontres quelque malheureux errant, sans pain et

sans pain ; indigne-lui ton aide ; c'est ici le quartier général.

— Mais allez-vous demeurer toute une journée sans nourriture ?

— Il nous reste encore un peu de pain ; et puis la première fois que je me suis échappé des griffes des agents de la gabelle, j'ai ramassé les mousquets des deux soldats que j'avais assommés, et je me suis emparé de leurs munitions. La forêt est giboyeuse, en allant à la recherche des femmes et des enfants de nos malheureux voisins suppliciés, j'abattrai quelques pièces qui augmenteront nos provisions. Va ! je te promets un bon rôti pour ton retour, ajouta-t-il avec une sorte d'enjouement et avec un sourire qui contrastait avec leur affreuse position.

Mais le rire expira sur ses lèvres.

Une grande rumeur, un tumulte de voix venait de se faire entendre au-dessus d'eux, à l'entrée des ruines qu'ils occupaient.

CHAPITRE XXII

Les familles des suppliciés.

Ce bruit de voix qui venait tout à coup frapper confusément l'oreille des proscrits dans leur demeure souterraine, devait nécessairement leur inspirer de vives appréhensions.

Du Cantel, dont l'intrépidité nous est connue, ne se fût pas senti ému devant un nouveau danger, s'il n'avait eu que sa liberté ou sa vie à défendre ; c'est sans faille et sans crainte du résultat qu'il venait de soutenir une lutte homérique contre une troupe d'assaillants acharnés à sa perte.

Au milieu du combat, lorsque certains incidents pouvaient lui faire douter de la victoire, il avait bien vu passer devant ses yeux les images de sa chère Marie-Jeanne et de son adorée petite Jeannette ; mais ces êtres adorés étaient à l'abri des coups et des outrages de ses adversaires, et, s'il désespéra un moment de les revoir, il se dit que son sang suffirait peut-être à la vengeance des soldats et que sa femme et sa fille pourraient vivre sans être inquiétées dans leur demeure. Il ne trouvait pas trop cher de payer de sa vie leur sécurité.

Mais, en ce moment, si un ennemi puissant et nombreux le surprenait acculé, au milieu de sa famille, dans ces caveaux, quelle autre issue pouvait-il trouver que celle qui paraissait assiégée ? Que pouvait-il pour la défense et le salut de la famille ? Sa mort ne devait pas les sauver, car, lui vaincu, les soldats, ivres de fureur, massacreraient tout dans l'exaspération de la lutte.

Sans doute, il pourrait faire subir à l'assaillant des pertes cruelles, et celui-ci n'arriverait à Marie-Jeanne et à ses enfants qu'à travers un monceau de cadavres et lorsque lui-même serait déjà frappé à mort.

Mais ce n'était là qu'un dénoûment affreux, puisque son trépas livrait ceux qu'il aimait par-dessus tout, aux féroces atrocités, aux représailles terribles de ces barbares soldats, et qui sait les tortures, les outrages, qu'on pouvait lui faire endurer !

— La suite au prochain numéro.